

ANNEE SCOLAIRE 2016 / 2017

COMPTE-RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE DE : LEZINNES

CONSEIL D'ÉCOLE N° : 2

DATE : 23 mars 2017

• **Liste des membres du Conseil d'École :**

Présents :

Enseignantes : , Mme VERSTRAETE (CE1/CE2), Mme BURLLOT (GS/CP),
ATSEM : Mme DEGOIX (ATSEM, remplaçante de Mme FORGEOT)

Elus : M GALAUD (Maire de Lézinnes), M PARIS (Maire de Sambourg), M GOUX (Maire de Pacy-sur-Armançon), Mme DE FAVERI LORIN (Conseillère municipale à Pacy-sur-Armançon), Mme CHAMBRIS (Conseillère municipale à Ancy-le-Libre), M DURAND (CCLTB), Mme COLIN (CCLTB), Mme JAMET (CCLTB), M BORNET (CCLTB)

Représentants de parents : M ROSSETTO, Mme MAUGARS, Mme KLABALZAN, Mme HEITZMANN (suppléante), Mme COLE (suppléante).

Excusés :

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Mme CHAMPION (CE1-CE2 , décharge de direction),
Mme TRONEL (Maire d'Argentenay),
Mme CHARLES (remplaçante de Mme MARQUIS, PS-MS),
Mme DURUFLE (remplaçante de Mme NOLET-LATTAQUE et Mme LEGENDRE, CM1-CM2),
M PONSARD (Maire de Vireaux).

*Ouverture de la séance à 18h00
Secrétaire Mme Burlot*

• **Ordre du jour :**

1. Fonctionnement de l'école

- Cette année, il y aura le pont de l'Ascension, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas classe le vendredi 26 mai 2017.
- L'aide personnalisée a lieu les mardis et jeudis de 15h45 à 16h30.
- Les élèves de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 fréquentent la bibliothèque de Lézinnes les vendredis.
La classe de PS/MS ira à la bibliothèque après les vacances d'avril.
- Les classes de GS/CP et CE1/CE2 débiteront les séances de natation le jeudi 6 avril 2017 à la piscine de Tonnerre le **jeudi matin**. Cet apprentissage est obligatoire. Le « savoir-nager » est une compétence du socle commun. Cette activité est dorénavant financée par la Communauté de Commune (transport et entrées).
- La fête de l'école aura lieu vendredi 30 juin 2017.
- Récréations : Les échanges de cartes de jeux ne sont pas autorisés pendant la récréation car elles créent des conflits dans la cour, un manque de concentration en classe et des dérives se sont produites récemment (vente de cartes au sein de l'école).
- Le photographe scolaire Jean-Christophe Petit viendra à l'école le lundi 10 avril 2017.
- Il a été signalé que le photocopieur de l'école était vieillissant et tombent souvent en panne. Un téléphone portatif pour l'école a été demandé.
- Concernant les projets pédagogiques de fin d'année, l'équipe pédagogique y réfléchit et vous informera dès que des décisions auront été prises.
- Les horaires de l'école sont les suivants :
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-15h45

– Mercredi : 8h30-11h30
Les portes de l'école ouvrent à 8h20 et 13h20.

2. Bilan de la coopérative scolaire

En date du 8/03/2017, le solde de la coopérative scolaire est de 4083,80 €.

3. Plan particulier de mise en sûreté

Dans le cadre du PPMS interne à l'école, nous avons effectué un exercice de confinement en cas d'intrusion malveillante avec l'ensemble des élèves de l'école et en présence de la gendarmerie le lundi 6 mars 2017.

Cet exercice s'est très bien déroulé, tous les enfants ont effectué cet exercice sérieusement et dans le calme.

Un autre exercice du même type pourra être effectué durant l'année scolaire.

4. Fête de fin d'année.

La fête de fin d'année se déroulera le vendredi 30 juin 2017 à la salle polyvalente de la Gravière.

Un spectacle sur le thème **des Antilles** sera présenté par les élèves à 18h, suivi du tirage de la tombola.

Ce spectacle sera précédé à 17h par des jeux pour les enfants.

Un appel aux bonnes volontés va être lancé dans les semaines à venir pour nous aider à l'organisation de la fête et à la confection des costumes et décors. Nous comptons sur votre participation.

Les personnes des NAP (activités périscolaires) ont proposé de confectionner des décors avec les enfants lors des NAP, cette offre a été acceptée. Il a également été proposé que les élèves participant aux NAP réalisent une danse et/ou un chant dans le cadre de la fête de fin d'année.

Afin de finaliser tous les détails de la fête de fin d'année, une réunion sera organisée **le jeudi 13 avril 2017 à 17h30 à l'école**. Merci à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans l'organisation et le déroulement de cette fête.

5. Présentation des NAP.

Le fonctionnement des NAP se fait par tranche d'âge (PS/MS/GS, CP/CE1/CE2, CM1/CM2). Il y a rotation des groupes d'enfants auprès des animatrices chaque semaine.

Les activités proposées sont : activités manuelles diverses (suivant les thématiques abordées), jeux collectifs et sportifs, chants, danses, jeux de société.

En ce moment, le thème fédérateur est Pâques.

6. Horaires de l'école et des NAP.

Suite à la prise en charge de la compétence scolaire par la Communauté de Communes, il est proposé de modifier les horaires de NAP et de passer à 2 x 1h30 les lundis et jeudis au lieu des 4 x 45min.

Après un débat au sein du conseil d'école entre les membres présents, il a été effectué un vote afin de statuer sur ce changement d'horaires.

Lors de ce vote, **5 personnes étaient POUR ce changement d'horaires et 8 étaient CONTRE ce changement d'horaires.**

Il a donc été décidé que pour la rentrée prochaine, **les horaires resteront inchangés avec 4 x 45 min de NAP chaque jour.**

7. Transports scolaires

Des parents ont soulevé un problème concernant les transports scolaires, les horaires de ramassage ne seraient pas respectés ; renseignements vont être pris pour éclaircir ce problème.

8. Inscriptions : organisation pour les petites sections de maternelle scolarisées à la rentrée 2017.

Les inscriptions en mairie pour les enfants nés en 2014 se dérouleront du lundi 15 mai au vendredi 19 mai 2017 de 14h à 17h30.

Pour l'inscription en mairie, merci de vous munir d'une :

- copie de la carte d'identité des parents
- copie du livret de famille
- copie d'un justificatif de domicile récent
- copie du carnet de santé (vaccinations)
- déclaration de divorce le cas échéant

Dans les semaines suivantes, une présentation de l'école vous sera proposée par les enseignantes les lundis 22 mai 2017 , 29 mai 2017 et mardi 6 juin 2017 à partir de 15h45.

Afin que ce temps se déroule sereinement, **nous vous demandons de vous inscrire sur une plage horaire lors de votre passage en mairie.**

*La Présidente du Conseil d'école,
Mme VERSTRAETE Aurore, directrice.*

*La secrétaire,
Mme BURLOT Sylvie.*